

## **LES MECANISMES SOCIETAIRES AU SERVICE DE LA GESTION ET DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE**

04 novembre 2019

Claude ABRIAL et Cécile PODETTI

**Public :**

Experts-comptables

**Prérequis :**

Niveau expert-comptable

**Objectif :**

Les mécanismes sociétaires au service de la gestion et de la transmission du patrimoine.

**Contenu de la formation :**

I/ Rappel des règles applicables en matière de gestion et transmission de patrimoine en l'absence de mécanisme sociétaire

1/ Rappel des règles civiles de la transmission du patrimoine

- Conséquences des règles de conjugalité : différence entre conjugalité et succession
  - Concubinage
  - Pacs
  - Mariage : l'opportunité d'un contrat de mariage modifiable en cours d'union
- Les droits du conjoint survivant marié
- Les droits du survivant du couple non marié
- Cas particulier de la famille recomposée
- Qui hérite et dans quel ordre en l'absence de conjoint survivant

2/ Rappel des règles fiscales de la transmission du patrimoine

- Les abattements
- Les taux d'imposition

II/ La solution du démembrement de propriété ?

1/ Mécanismes du démembrement

2/ Avantages/ Inconvénients

III/ La transmission du patrimoine privé par le biais de mécanismes sociétaires

1/ Intérêts de la mise en place d'une structure sociétaire (Pourquoi, comment)

- Protection du conjoint survivant et des parents donateurs : une rédaction des statuts sur mesure indispensable
- Aider un enfant
- La transmission en présence d'un enfant handicapé
- Optimisation des dons exceptionnels : un substitut au quasi usufruit
- Un moyen de bénéficier des avantages civils et fiscaux de la donation partage
- Réduction de la base taxable (les décotes fiscalement admissibles)
- Quelques mots sur la SARL de famille

2/ Le rôle indispensable de l'expert-comptable dans la réussite de la transmission par le biais d'une structure sociétaire

- Amortissement ou non ?
- SCI et affectation de son résultat

- Distribution de réserve et quasi usufruit
- Répartition inégalitaire du bénéfice
- Répartition de la charge fiscale (usufruit/ nue-propriété) : la problématique du résultat exceptionnel
- SCI et la reconstitution de sa comptabilité
- Capital faible ou élevé/ libéré non libéré
- Les comptes courants d'associés

**Moyens pédagogiques et techniques :**

Support pédagogique vous sera envoyé par mail à l'issue de la formation.

**Modalités de suivi de la formation :**

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

**Modalité d'organisation :**

- **Lieu** : Centre d'affaire Le Concorde, 24 rue Lamartine 38320 EYBENS
- **Durée** : 7h
- **Horaire** : 9h-18h
- **Groupe** : 20 personnes